



COMMUNIQUE DE PRESSE
Nancy, le mardi 14 mai 2024

Jugement(s), programmation plurielle proposée par le Département de Meurthe-et-Moselle

Quand la culture passe au tamis une notion telle que le jugement, cela donne un ensemble de propositions de mai à novembre 2024. Avec quelques invités de marque et de nombreux sujets évoqués. Histoire de mettre un S à Jugement.

Au Moyen Age, on jugeait les animaux. On a fait par la suite des procès en sorcellerie. Plus récemment, des attentats ont été commis, un prédateur sexuel a été jugé, la peine de mort a été abolie, l'IVG a fait l'objet d'une longue lutte et une enseignante de Nancy, au début des années 1900, a vu sa carrière bloquée car elle militait pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Point commun: le jugement. Ou plutôt, les jugements. Car on juge à tout va : du goût à la loi, en passant par les opinions et la société. Les réseaux sociaux se sont (furieusement) mêlés à cette grande affaire.

Ce lundi 13 mai à l'Hôtel du Département, Chaynesse Khirouni, présidente, et Sylvie Duval, vice-présidente, ont présenté à l'occasion d'une conférence de presse la diversité d'une action culturelle originale : la notion de jugement(s) traverse plusieurs mois d'événements qui explorent de diverses façons ce qu'est aussi le fait de juger comme le rappelle le dictionnaire : « *Une Démarche intellectuelle par laquelle on se forme une opinion et on l'émet; résultat de cette démarche* ». « *C'est aussi le rôle d'un Département, à travers sa politique culturelle, de donner matière à réfléchir sur cet acte si banal, si important. C'est d'actualité aussi d'interroger sur le fond la notion de jugement* » a précisé la présidente, en rappelant la diversité de tout ce qui sera donné à voir, à entendre, à lire... et à dire en Meurthe-et-Moselle jusqu'en novembre prochain. Des collégiens, par exemple, se lanceront dans un concours de mauvaise foi... avec vainqueur hué comme il se doit.

Coup d'envoi en images ce même lundi au Centre des Mémoires Michel-Dinet à Nancy. Suite ce vendredi au Château de Lunéville avec une conférence sur le procès des animaux au moyen-âge et aux temps modernes. Avant de laisser le micro à des juges et à des dossiers célèbres : François Molins et les attentats de 2015. Gilbert Thiel et les tueurs en série. Francis Nachbar et l'affaire Fourniret. Sociologue des croyances, Gérald Bronner sera lui aussi de la partie en septembre prochain.

« *Ces temps d'échanges permettront d'évoquer l'immense responsabilité que prennent celles et ceux qui jugent* » souligne Sylvie Duval. L'art permettra d'apporter d'autres regards sur cette question transversale qui prend du sens à l'heure de #mettoo et plus largement de toutes les paroles « qui se libèrent » : ici une création théâtrale, la une lecture publique, plus tard des artistes qui offrent un regard sur les jugements. Le tout agrémenté par des pépites extraites des archives départementales, histoire de rappeler comme cette question universelle, a évolué au fil des siècles. « *La culture est là aussi pour éveiller les consciences, rappeler que les droits bien souvent ont été arrachés au*

terme de longues luttes. Cela donne une programmation riche et diversifiée, dense et éclectique » conclue Chaynesse Khirouni.

INFOS PRATIQUES

L'ensemble du programme est à découvrir et à télécharger sur le site internet du Département.

ATTENTION : l'ensemble des rendez-vous proposés sont gratuits mais soumis à réservation, soit en ligne sur internet, soit par téléphone au 03 83 94 54 54.